

Règlement financier 2025/2026

1. Contribution familiale annuelle de base	1490.00 €
2. Contribution familiale annuelle de soutien	1640.00 €

Montant forfait cantine annuel

Demi-pension	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours
Total annuel	300.90 €	601.80 €	902.70 €	1203.60 €

Tarif cantine exceptionnelle : 10.00 euros (à régler au secrétariat le matin même)

Montant forfait garderie ou étude annuel

Garderie ou étude mensuelle 1 à 2 jours	250.00 €
Garderie ou étude mensuelle 3 à 4 jours	500.00 €

Tarif garderie-étude exceptionnelle : 08.00 euros (à régler au secrétariat le matin même)

Montant cotisation annuel A.P.E.L

Cotisation par famille	39.00 €
------------------------	---------

Merci de nous retourner le coupon d'inscription ci-dessous au plus tard le vendredi 05 septembre.

.....
Inscription 2025/2026 : UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX ELEVES OU SI CHANGEMENT

Nom :

Prénom :

Classe :

Contribution familiale pour l'année 2025/2026 : Base

: Soutien

Forfait cantine annuel : 1 jour : 2 jours : 3 jours : 4 jours

Forfait étude/garderie annuel : 1 à 2 jours : 3 à 4 jours

Règlement par prélèvement automatique mensuel : oui – non (merci de fournir un RIB pour les familles qui choisissent pour la première fois ce mode de règlement).

Signatures représentants légaux :